

# Formation MAC SST

## Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail



### Objectifs :

- Garantir les savoirs acquis lors de la formation initiale et apport de connaissances supplémentaires en prévention et des gestes de secours.

### Programme :

#### Théorie :

Remise à jour des connaissances techniques des stagiaires.

- Evaluation via un questionnaire afin d'analyser les compétences manquantes :

Protéger, examiner, alerter, saignement abondant, la victime s'étouffe, la prévention, la victime se plaint de sensations pénibles, la victime se plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais respire, la victime ne répond pas et ne respire pas).

- Réponse aux différentes problématiques suite à l'évaluation et selon les risques rencontrés dans l'entreprise. Les différents thèmes étudiés et leurs durées respectives seront variables selon les besoins des stagiaires.

- Echange d'expériences.

#### Pratique :

- Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie avec une évaluation sur une ou plusieurs mises en situations.
- Visite des locaux dans le cadre d'une formation en intra avec une démarche préventive pour limiter les situations à risques.

### En complément du MAC SST ...

Maintenez vos compétences de sauveteur secouriste du travail en vous entraînant sur notre plate forme multimédia e-learning :

- Sur PC, Android, tablette ... avec une accessibilité en ligne ou hors ligne
- Des contenus mis à jour régulièrement
- Un parcours personnalisé

### Le + Groupe ACN :

Remise à chaque participant d'un masque bouche à bouche.

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

### Durée :

7 heures - 1 journée

### Public :

Tout collaborateur souhaitant reconduire ses fonctions de SST.

Toute personne souhaitant redevenir SST dans son entreprise après plus de 2 ans sans maintien et actualisation de ses compétences.

### Lieu :

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation

### Participants :

De 4 à 10 collaborateurs par groupe



# Formation MAC SST

## Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail

### Calendrier dans nos centres - Formation MAC SST

#### Angers

19 avril	14 mars
8 juin	23 mai
12 octobre	26 septembre
12 décembre	14 novembre

#### Cholet

3 février	15 juin
21 septembre	25 novembre

#### Nantes

17 juin	18 avril
17 octobre	28 septembre
14 décembre	21 novembre

#### Laval

25 janvier	11 mai
30 septembre	5 décembre

#### Les Herbiers

1er avril	20 juin
18 novembre	16 décembre

#### La Roche-sur-Yon

18 mars	25 mai
27 juin	14 octobre

#### Marseille

24 février	20 avril
16 septembre	28 novembre

#### Poitiers

5 février	25 avril
7 octobre	16 novembre

#### Rennes

5 février	27 mai
23 septembre	23 novembre

#### Le Mans

4 février	10 juin
5 octobre	9 décembre

#### Tours

26 février	25 mai
4 novembre	7 décembre

#### Lille

9 mars	13 juin
19 septembre	2 décembre

#### Lyon

16 mars	11 mai
28 septembre	23 novembre

#### Toulouse

1er février	11 avril
14 septembre	2 décembre

#### Bordeaux

25 janvier	9 mars
28 septembre	30 novembre

#### Niort

9 mars	13 mai
17 octobre	14 décembre

#### Paris

22 janvier	10 mars
11 avril	17 mai
7 juin	1er juillet
29 septembre	21 novembre

#### Serris - Marne la Vallée

25 février	7 avril
11 mai	20 juin
21 septembre	17 octobre
28 novembre	



### Rappel Réglementaire :

#### Article R 4224-16 :

« En absence d'infirmiers, ou lorsque le nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques.

Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. »

#### Circulaire n°289 CNSS du 1er juin 1962 :

« Il serait souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste pour 10 ouvriers (...). »